20 TERRE DE JEUX 24
PRENEZ-VOUS AUX JEUX !
Devenez bénévole à la Protection Civile
et participez aux Jeux de Paris 2024
protection-civile.org
PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER
www.protection-civile.org

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE SECOURISTE – PSE 1

Pantin, le 07/01/2024

- Vu le décret 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 août 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » ;
- Vu l'arrêté du 14 mai 1993 portant agrément à la Fédération Nationale de Protection Civile pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;
- Vu la décision d'agrément PSE 1 - 3105 B 93 délivrée le 31 mai 2021 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » ;
- Vu le procès-verbal de formation n°91962, établi en date du 07/01/2024 ;

Le Président de la Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC), déclarant que

M. Charlely BORREAU,
né(e) le 14/07/1985 à Les lilas (93)
remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de secouriste, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 août 2007 modifié susvisé,

délivre à **M. Charlely BORREAU**, le présent certificat de compétences.

François Richez

PSE1 - FNPC - n°PSE1PC2024/0029/74 91962 681483
Document dématérialisé. L'authenticité de ce document peut être contrôlée sur la page
https://formations.protection-civile.org/verification-des-diplomes/?check=29NTZ7GKWZ